

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dzaoudzi, le jeudi 23 novembre 2023

### Hausse des consommations : appel à la vigilance afin de préserver les retenues collinaires

Le Comité de suivi de la ressource en eau s'est réuni ce mercredi 22 novembre sous la présidence du Préfet de Mayotte. Malgré les économies générées par les tours d'eau et les efforts historiques des Mahorais, les ressources en eau du département ont atteint un niveau alarmant et critique.

Les retenues collinaires de Combani et de Dzoumogné sont remplies à 6 % de leurs capacités. **Leur vidange pourrait être imminente.** Faute de ressources suffisantes, cette vidange anticipée nécessiterait alors de restreindre l'accès à l'eau sur le réseau. **Il est donc essentiel de poursuivre les efforts d'économie afin de maintenir l'accès à l'eau actuel un jour sur trois.**

Les faibles pluies des dernières semaines ne sont pas suffisantes pour préserver les retenues collinaires. Les cumuls pluviométriques restent faibles et **les perspectives météorologiques ne sont pas favorables.**

**La saison des pluies n'a pas commencé et le département entre dans la période la plus critique de la crise.** L'arrivée de pluies suffisantes pour recharger les cours d'eau et les retenues collinaires pourrait n'intervenir que dans plusieurs semaines.

Malgré les efforts de l'ensemble des Mahorais et dans ce contexte de forte vulnérabilité de nos ressources, **les consommations en eau augmentent depuis plusieurs jours.** Sur la dernière semaine, la consommation est passée de 26 000 à 27 700 m<sup>3</sup>/jour. Cette augmentation pourrait précipiter la vidange des retenues.

Il est donc essentiel au moment le plus sensible de la crise, que chacun poursuive ses efforts et veille à ses consommations malgré les restrictions. **Le maintien des tours d'eau deux jours sur trois dans les prochains jours dépend** de notre capacité collective à poursuivre les **efforts de restriction des usages.**

**Chaque litre économisé permet de repousser la date de rupture.**

**Le surstockage de l'eau durant les périodes d'ouverture doit être absolument évité.** L'eau conservée au-delà de 48 h peut être de nouveau bouillie durant 5 minutes pour prolonger sa potabilité. A défaut, elle peut être utilisée pour faire la vaisselle, se laver ou encore faire fonctionner les chasses d'eau.



Le Comité suit quotidiennement l'évolution de la ressource en eau et les tendances météorologiques. La population sera régulièrement informée de la situation par voie de communiqué et par les médias.

Le Préfet et l'ensemble du Comité de suivi de la ressource en eau appellent à la poursuite des efforts collectifs. L'eau doit être préservée, chaque goutte compte.